

Une vie de château?
Les seigneuries des îles du Saint-Laurent
A life of luxury?
Island seigneuries of the St. Lawrence
¿Una vida de principes?
Los señoríos de las islas del San Lorenzo

Louise Pothier et Danielle Filiatrault

Numéro 57, printemps 1999

Paysages archéologiques
Archeological Insights
Paisajes Arqueológicos

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7813ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)
1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Pothier, L. & Filiatrault, D. (1999). Une vie de château? Les seigneuries des îles du Saint-Laurent. *Cap-aux-Diamants*, (57), 15–21.

Résumé de l'article

Des recherches archéologiques menées dans des îles du fleuve Saint-Laurent retracent la genèse de quatre seigneuries insulaires du Régime français. À Pabos, en Gaspésie, nous verrons comment, depuis son île dans la baie des Chaleurs, le seigneur contrôlait une grande partie des activités de pêche sur les côtes gaspésiennes. À l'île aux Oies, les archéologues explorent les domaines agricoles appartenant à deux anciens officiers militaires au XVII^e siècle et s'intéressent à leurs stratégies d'adaptation au milieu naturel. Plus en amont, dans l'île de Montréal, à la limite de la route navigable du fleuve, les archéologues remontent aux sources afin de documenter ce mélange inhabituel d'une seigneurie à la fois avant-poste commercial, île et ville. Enfin, nous allons découvrir l'île Saint-Paul et l'étonnante seigneurie d'un des grands marchands montréalais du XVII^e siècle.



L'île aux Oies dans l'archipel de l'Isle-aux-Grues. Photo Pierre Lahoud. (Ministère de la Culture et des Communications du Québec).

Une vie de château?

Les seigneuries des îles du Saint-Laurent

PAR LOUISE POTHIER ET DANIELLE FILIATRAULT

Les îles exploitées et occupées par des seigneurs constituent un maillon important de la chaîne de peuplement en Nouvelle-France. Dès les premières vagues d'immigration au XVII^e siècle, deux éléments ont guidé l'implantation des nouveaux arrivants en sol d'adoption. D'abord le fleuve Saint-Laurent, avec ses milliers de kilomètres de rives et ses centaines d'îles pour prendre racine. Ensuite le régime seigneurial, mode féodal d'attribution des terres qui a déterminé les conditions sociales et économiques de la propriété.

Nous avons retenu quatre îles, que les archéologues ont visité à plusieurs reprises. Ce choix se justifie moins par les enjeux de recherches – d'autres seigneuries insulaires du Saint-Laurent ont fait l'objet de fructueuses enquêtes archéologiques – que par le désir de suivre un parcours géographique varié. En suivant la route fluviale, nous explorons en effet trois grandes régions laurentiennes : le golfe (la Gaspésie), la région de Québec et la région de Montréal. Les seigneurs nous y attendent!

L'ÎLE BEAU SÉJOUR, LA GASPÉSIENNE

À l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, le golfe forme une mer intérieure enclavée par les îles de Terre-Neuve et du Cap-Breton. Jusqu'au milieu du XX^e siècle, le golfe du Saint-Laurent était l'une des mers les plus poissonneuses au monde, avec ses eaux froides qui regorgeaient de bancs de morue et autres poissons pélagiques.

Depuis le XVI^e siècle, les pêcheurs malouins, les Bretons et, les plus réputés d'entre tous, les Basques, venaient s'ancrer jusque dans la baie des Chaleurs, située au sud de la péninsule gaspésienne. Le pilote Jean Alfonse, navigant dans la Baie en 1542, a noté qu'il « y a grand pescherie de molue et de plusieurs autres poissons beaucoup plus que à la Terre-Neuve ». Les morutiers ont rapidement utilisé les grèves pour y faire sécher la morue. À partir du XVII^e siècle, les entreprises de pêche, bien que saisonnières, sont florissantes.

En 1730, le sieur Lefebvre de Bellefeuille, commerçant très influent, acquiert la seigneurie de Pabos à l'entrée de la baie des Chaleurs. Il fait alors construire son manoir et une soixantaine de maisons pour ses engagés de Normandie et



Vue aérienne de la baie de Pabos. L'île Beau Séjour se trouve au centre de la lagune. (Ressources naturelles Canada).

de Bretagne. En audacieux entrepreneur, de Bellefeuille dépasse rapidement les limites de sa seigneurie pour s'assurer le contrôle de plusieurs postes de pêche de la Baie, ce qui lui permet d'intensifier ses liens commerciaux avec l'Europe.

Au milieu du XVIII^e siècle, l'affrontement est imminent entre la France et la Grande-Bretagne, en Europe ; Louis XV n'est plus en mesure de proté-

aurait abrité une chapelle à l'usage des missionnaires de passage. Mais comment imaginer que le puissant seigneur de Pabos, propriétaire de près de la moitié de la péninsule gaspésienne, puisse s'installer à proximité des cabanes de pêcheurs et des séchoirs à morue, dans un lieu exposé aux vents dominants du nord-ouest?

Dans le contexte du régime seigneurial, le manoir devait être construit sur le meilleur site possible pour développer le poste de pêche. Le seigneur devait contrôler son territoire tout en restant lui-même à l'écart des activités de production ; aucun endroit ne convenait mieux que l'île Beau Séjour pour jouer ce rôle stratégique, voire symbolique. L'île occupait une position centrale et dominait le havre du haut de ses terrasses de six à douze mètres. Pierre Nadon ajoute que l'île devient « sacrée » avec la présence de la chapelle. En somme, n'était-elle pas le meilleur endroit pour établir le manoir seigneurial?

Les vestiges mis au jour dans l'île ne sont pas ceux de la chapelle, mais bien ceux de la résidence seigneuriale de la famille de Bellefeuille. La chapelle n'a pas été localisée. Les fondations découvertes sont celles d'une grande maison, probablement à deux étages, comprenant un caveau. Ses occupants consommaient davantage de viande d'élevage cuite à l'étouffée que de poisson et de gibier, ce qui fait dire à Pierre Nadon que « le ragoût de chevreuil ou le pâté de morue n'est peut-être pas le menu [du seigneur] de Pabos, mais bien celui des pêcheurs ». Les fragments d'objets recueillis indiquent que le caveau devait renfermer des huiles conservées dans de grosses jarres du sud-est de la France, du beurre de Normandie, des bouteilles de vinaigre, des fioles de sirop.

Cependant, malgré une vaisselle fort variée, on note une grande simplicité dans les décors, notamment sur les objets en faïence. Ce constat évoque peu d'ostentation pour une famille de la condition des de Bellefeuille, comme si vivre en région éloignée ne commandait pas le même faste qu'en milieu urbain... Mais qu'on ne s'y trompe pas. Le niveau de vie des occupants de l'île est plus élevé que celui des pêcheurs de la Pointe. L'élevage pour approvisionner le seigneur en bonnes viandes, l'envergure du manoir et la variété des objets domestiques trouvés dans l'île trahissent une différence appréciable. Le seigneur de Pabos savait utiliser ses contacts commerciaux à d'autres fins que l'écoulement de ses stocks de morue!

L'ÎLE AUX OIES, SUR LA ROUTE DE QUÉBEC

Dans l'archipel de l'Isle-aux-Grues, en face de Montmagny, la beauté du paysage est à couper le souffle. Le Saint-Laurent, encore large à cet



Le métier de pêcheur : la préparation de la morue avant le séchage. (Illustration Associés Libres d'après une gravure du XVIII^e siècle).

ger ses colonies d'Amérique. En 1758, les troupes britanniques s'emparent de la forteresse de Louisbourg dans l'île Royale (Cap-Breton) et détruisent tous les postes de pêche dans le golfe du Saint-Laurent. À Pabos, ils brûlent 11 500 quintaux de morue et 120 chaloupes. Après deux années de guerre, la Nouvelle-France capitule.

En 1981, l'archéologue Pierre Nadon entreprend des recherches sur la seigneurie de Pabos ; plusieurs années d'enquête vont le mener à produire une thèse de doctorat sur le sujet. Il étudie d'abord les vestiges du poste de pêche, sur la pointe de Pabos-Mills, puis il explore l'île Beau Séjour, au centre du havre de Pabos. Les sources documentaires situaient alors la résidence seigneuriale de la famille de Bellefeuille à même le poste de pêche, sur la pointe, tandis que l'île

endroit, est parsemé d'une vingtaine d'îles et d'îlots rocheux aux formes variées. Au milieu de ce territoire maritime, la nature se fait aussi généreuse que belle, particulièrement à l'île aux Oies. L'abondance de la sauvagine et la qualité incomparable des foins sauvages sont remarquées dès 1645 par le gouverneur de la Nouvelle-France, Charles Huault de Montmagny, qui y fait ériger le premier établissement agricole au sud-est de Québec. L'île change de mains en 1654, mais l'infortuné Jean Moyen des Granges y est à peine installé que les Iroquois déciment sa famille l'année suivante.

Marcel Moussette, archéologue et professeur de l'Université Laval, a visité l'île aux Oies de 1987 à 1997, dans le cadre de son projet de recherche sur les grandes fermes seigneuriales de l'île au XVII^e siècle. Selon lui, l'environnement s'avère aussi important que le contexte historique. On doit chercher, précise-t-il, «à circonscrire le mode de vie des habitants des lieux par rapport à l'environnement naturel qu'ils y ont trouvé». Et de quels habitants s'agit-il? Qui assurera le développement agricole après la déroute de 1655? Deux anciens officiers du régiment de Carignan deviennent seigneurs en 1668 : Pierre Bécart de Granville et Paul Dupuy. Ce dernier vient tout juste d'épouser Jeanne Couillard, fille de Louis Couillard de Lespinay, une des plus anciennes familles du pays. Au moment du mariage, le seigneur Couillard avait déjà fait don à sa fille de cette île rattachée à sa seigneurie de Rivière-du-Sud.

Les documents d'archives ne laissent aucun doute sur l'ampleur de ces deux établissements seigneuriaux. Manoirs, bâtiments de ferme, présence de censitaires, cheptels abondants... Mais encore fallait-il localiser les deux domaines, les fouiller, comprendre la chronologie et la nature des occupations.

Les fouilles archéologiques ont permis de découvrir, sur un promontoire offrant une vue imprenable sur les champs et sur le fleuve, les fondations d'une maison en maçonnerie dont les dimensions correspondent à celles du manoir de Bécart de Granville décrit dans les sources historiques. Un dépotoir domestique en relation avec le manoir a aussi été découvert sur le flanc

du promontoire. L'étude préliminaire du matériel confirme son utilisation pendant tout le Régime français.

Grâce aux données archéologiques, Marcel Moussette espère connaître la façon dont les premières générations d'agriculteurs insulaires se sont adaptées à leur milieu. On tentera, par exemple, de cerner les pratiques d'élevage à partir des



ossements d'animaux et de savoir comment la présence de la sauvagine et du poisson se traduisait dans le menu des occupants. Hélène Côté, dans son doctorat, analysera les objets du quotidien – vaisselle, objets de loisir, etc. – en les comparant avec des collections provenant d'autres sites ruraux du Régime français. Elle cherchera ainsi à comprendre la façon de vivre et la mentalité de ces insulaires.

La seigneurie de Paul Dupuy est située à l'extrémité est de l'île, dans le secteur d'un lieu-dit «Rocher de la Chapelle». Non loin de cette éminence exposée aux vents du large, face au Saint-Laurent et à la Côte-du-Sud, l'équipe de l'Université Laval a mis au jour un complexe agricole d'une étonnante richesse.

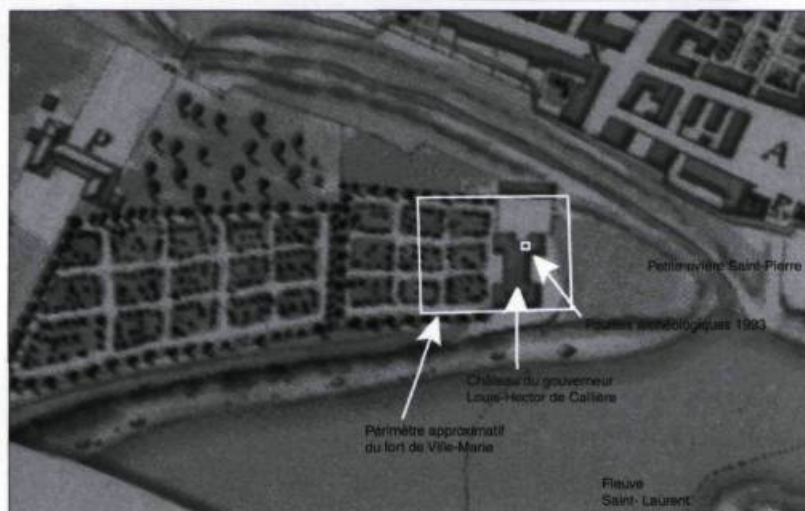
Les fouilles ont livré plusieurs vestiges architecturaux dans un périmètre bien circonscrit : d'abord, une habitation en colombage, c'est-à-dire en piè-

Vue aérienne du four à pain du XVII^e siècle, site du Rocher de la Chapelle, île aux Oies. Photo Pierre Lahoud. (Ministère de la Culture et des Communications du Québec).

Les fouilles au Rocher de la Chapelle. En arrière-plan, le Saint-Laurent et la Côte-du-Sud. Photo Louise Pothier.



Pipe retrouvée sur le site «Callière», à Montréal. Par l'ensemble de ses attributs, tels que le diamètre du fourneau et du trou de fumée, la forme globulaire du fourneau et le talon rond parallèle au tuyau, on peut dater cette pipe de 1650-1660 environ. (Collection Pointe-à-Callière).



Détail d'une carte de Montréal par Chaussegros de Léry, 1717. En surimpression, le pavillon du château de Callière, fouillé en 1993. (Archives Nationales (France), Centre des Archives d'Outre-Mer, Aix-en-Provence. Collection Pointe-à-Callière).

ces de bois verticales sur sole avec fondations en pierre, ainsi que des artefacts datant de la seconde moitié du XVII^e siècle ; puis, une maison en pierre dont les dimensions correspondent à celles du manoir de la fin du XVII^e siècle ou du début du siècle suivant ; ensuite, un four à pain en maçonnerie sèche ; enfin, une imposante palissade de bois de plus de 20 mètres de long.

En dépit de l'image structurée et cohérente qui se dégage de l'ensemble des vestiges, plusieurs questions demeurent. Laquelle de ces constructions tenait lieu de manoir au temps de Paul Dupuy ? Probablement le bâtiment en bois, qui se révèle le plus ancien. Et que dire du four à pain, qui semble antérieur à l'habitation en bois ? Sommes-nous en présence d'un vestige de la ferme de Montmagny datant de 1645 ? En ce cas, ce four à pain serait relié à la plus ancienne occupation du Régime français dans l'île.

La présence de matériel amérindien dans les niveaux d'occupation française complique encore les choses. Par exemple, comment expliquer qu'à proximité de la palissade de bois se trouvent certains artefacts amérindiens ? Cette palissade jouait-elle un rôle défensif, comme le laisse croire le raid meurtrier de 1655, ou évoque-t-elle au contraire une cohabitation entre Français et Amérindiens, ce que suggèrent des jetons à jouer façonnés par les Autochtones à partir de tessons de poterie européenne ? Le débat est ouvert, et

les archéologues d'aujourd'hui laisseront sans doute des questions sans réponse aux futures générations de chercheurs !

L'ÎLE DE MONTRÉAL, UN AVANT-POSTE COMMERCIAL

L'île de Montréal possède un statut bien particulier dans l'histoire de la Nouvelle-France. La seigneurie couvrait tout le territoire de l'île, qui mesure 52 kilomètres de long et atteint jusqu'à 18 kilomètres de largeur. D'un point de vue géographique, Montréal était un lieu stratégique. Toute embarcation remontant le fleuve devait s'arrêter au pied des infranchissables rapides de Lachine, qu'on nommait alors saut Saint-Louis. L'obligation de faire du portage pour poursuivre la route vers l'intérieur a été décisive. Lieu d'arrêt, lieu de rencontres, lieu d'échanges, Montréal était la frontière entre deux mondes : d'un côté, la route fluviale ouverte sur les foyers de colonisation et sur l'Europe et, de l'autre, le réseau intérieur d'approvisionnement en fourrures.

En 1640, la Compagnie des Cent-Associés concédait la seigneurie de Montréal aux dévots de la Société de Notre-Dame, instituée en France par Jérôme Le Royer de La Dauversière en vue de «la conversion des Sauvages de la Nouvelle France». À cet ambitieux projet, qualifié à l'époque de «folle entreprise», s'ajoutait celui de fonder une ville, comme en fait foi l'énoncé de la Société en 1643 : «l'isle & la ville qu'on y désigne, sous le nom de Ville-Marie». Cette «ville», fondée officiellement en mai 1642, compte tout juste 50 personnes pendant les dix premières années de son existence ! Son expansion au cours des décennies suivantes ne change rien à son statut de seigneurie. «Phénomène unique pour un poste de cette taille en Nouvelle-France, souligne l'historien Jean-Claude Robert, Montréal est depuis ses débuts une ville seigneuriale.»

Grâce notamment aux descriptions du sulpicien Dollier de Casson, l'historiographie a depuis longtemps permis de localiser le lieu d'arrivée et d'établissement des seigneurs, sur une pointe de terre sise entre le fleuve et la petite rivière Saint-Pierre, nommée pointe à Callière au XVIII^e siècle et jadis fréquentée par les Amérindiens. Paul Chomedey, sieur de Maisonneuve, accompagné de Jeanne Mance et d'une cinquantaine d'engagés, soldats et artisans, y mettent pied au nom de la Société de Notre-Dame.

C'est à cet endroit que les fondateurs érigent leur fort : un «château» en bois, une chapelle, un hôpital temporaire, des «maisons fort commodes» pour leurs gens, et enfin un puits, en 1658. Une palissade, remplacée dès 1645 par quatre bastions, protège l'établissement contre les Iroquois. Au bout de la pointe, au nord, se trouve l'enclos du cimetière catholique. Au sud du fort,

un espace d'environ 200 arpents est très tôt transformé en jardins et champs cultivés. Les seigneurs y construisent également un moulin en 1648.

Des recherches archéologiques ont cours de façon intermittente sur ce site depuis le début des années 1980, sans permettre toutefois de connaître précisément l'emplacement du fort. De spectaculaires découvertes ont cependant eu lieu en 1989 à l'extrémité de la pointe à Callière.

On a alors mis au jour le premier cimetière catholique de Montréal (1643-1654), situé à l'extérieur du fort. Sept fosses, sur les 38 sépultures de Français et d'Amérindiens baptisés répertoriées aux archives, ont été dégagées. L'une d'elles contenait encore le squelette d'un homme. Ces recherches ont permis de documenter plusieurs aspects du site et des premiers Montréalais : caractéristiques de la physiologie humaine, orientation du cimetière et des fosses, particularités des inhumations amérindiennes et éléments de la culture matérielle contemporaine.

Depuis 1995, des chercheurs de Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, analysent les données archéologiques du Vieux-Montréal datant du Régime français. Les sites de la pointe à Callière font l'objet d'une attention particulière. Les résultats des fouilles du cimetière sont à nouveau étudiés de même que ceux des «Jardins d'Youville» (Hôpital général des Frères Charron) et du «Château de Callière».

Le château de Maisonneuve et celui de Callière sont théoriquement deux bâtiments distincts. Le premier, en bois, a été démoli en 1683. Dans les années 1690, le quatrième gouverneur de Montréal, Louis-Hector de Callière, a construit son propre château en pierre flanqué de quatre pavillons aux angles, sur le même emplacement que celui de Maisonneuve. C'est du moins ce que prétendent des sources documentaires du XVII^e siècle...

Sur un petit terrain privé situé rue de Callière, des fouilles ont été réalisées en 1993 dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal entre le ministère de la Culture et des Communications du Québec et la Ville de Montréal. Les archéologues ont réussi à localiser le pavillon nord-est du château de Callière. Ils ont aussi découvert une occupation antérieure à l'époque de Callière ; les artefacts dataient du milieu du XVII^e siècle, c'est-à-dire de l'époque du fort. Parmi les objets qui fournissent un repère chronologique très précis, notons quelques perles de verre et un fourneau de pipe. Il y a tout lieu de croire que le périmètre entre les rues

de Callière et du Port actuelles pourrait receler d'autres vestiges du fort et du château.

L'abandon du premier château par Maisonneuve correspond à un changement administratif. En 1663, la Société de Notre-Dame cède la seigneurie aux prêtres de Saint-Sulpice, installés à Montréal depuis 1657. Leur séminaire de la rue Saint-Paul devient alors maison seigneuriale. Un nouveau séminaire, commencé en 1684 rue Notre-Dame, subsiste encore de nos jours dans le Vieux-Montréal, avec une grande partie de ses bâtiments d'origine et ses remarquables jardins, où des investigations archéologiques ont également eu lieu.



L'ÎLE SAINT-PAUL : ÎLE DE MARCHAND, ÎLE DES SŒURS

Grâce à sa position frontalière, Montréal n'a pas tardé à se développer autour d'un axe économique quasi unique : le commerce des fourrures. Or, l'île de Montréal fait partie d'un archipel dont certaines îles ont fait l'objet d'une bien curieuse convoitise. Parmi les personnalités influentes de Montréal, c'est à qui deviendrait seigneur de l'île la plus en amont de Ville-Marie, dans le simple but de contrôler ou d'intercepter les convois de fourrures ! Quelques îles rappellent encore ces tractations illicites : l'île Perrot, du nom d'un des gouverneurs de Montréal les plus contestés en son temps et qui y fut seigneur dès 1671 ; l'île Bizard qui évoque la présence du major de Montréal, Jacques Bizard, un homme de main de Louis de Buade, comte de Frontenac ; et l'île Saint-Paul, acquise dès 1664 par trois marchands, dont l'un des plus puissants de Montréal, Jacques LeBer.

La propriété de LeBer couvrait à l'origine le tiers de l'île Saint-Paul, qui porte aujourd'hui le nom

L'île Saint-Paul (île des Sœurs) en mai 1950, quelques années avant la construction du pont Champlain. Sur la rive sud de l'île (à gauche), le site LeBer, à l'état de ruines, est à peine visible non loin de la ferme Sainte-Famille. Photo Armour Landry. (Archives de la Congrégation de Notre-Dame).

d'île des Sœurs. Cette île a été très peu morcelée par ses propriétaires successifs, dont le plus important fut la Congrégation de Notre-Dame, d'où son nom actuel. Avec la construction du pont Champlain à la fin des années 1950, l'urbanisation a cependant vite comblé son «retard»...

L'intérêt de Jacques LeBer pour cette île suscite une question. Ce commerçant de haut niveau est-il bel et bien devenu agriculteur avec l'acquisition de sa seigneurie insulaire, reconnue comme le fief Saint-Paul, ou cherchait-il, comme tant d'autres, un écran pour ses activités de traite? Les recherches archéologiques et historiques ont jeté un nouvel éclairage sur le sujet.



Fondations du manoir LeBer mises au jour en 1969. À gauche, le pont Champlain. Photo Donald B. Webster. (Royal Ontario Museum. Collection ministère de la Culture et des Communications du Québec).

Les premières fouilles menées en 1969 par Donald B. Webster, du Royal Ontario Museum, ont permis de localiser le manoir seigneurial, de vérifier l'intégrité et la nature de certains vestiges, et enfin de confirmer la vocation agricole de l'occupation. La documentation historique avait aussi fourni beaucoup de détails sur cette propriété. On connaissait les dimensions du manoir et la présence de deux bastions, de même que la disposition des dépendances. Au décès de LeBer, en 1706, la ferme comptait 46 bêtes à cornes, 60 ovins, deux chevaux, 200 dindes et poulets, une truie, cinq cochons et 25 paires de pigeons. Aucun doute sur la vocation agricole du lieu, ce que corroborent les multiples fragments de terrines, utilisées pour séparer la crème du lait, et la mise au jour des dépendances de part et d'autre du manoir.

Subsistait pourtant la question de la nature des activités menées au manoir. LeBer n'habitait pas sur sa ferme, qui était tenue par des serviteurs. S'en servait-il néanmoins pour faire la traite des fourrures avant que les convois en provenance

des Outaouais n'atteignent Ville-Marie? Les fouilles archéologiques et l'analyse des inventaires après décès de la famille LeBer sauraient-elles apporter une réponse satisfaisante?

De nouvelles études réalisées dans les années 1990, à la demande du ministère de la Culture et des Communications du Québec, de la Ville de Verdun et des propriétaires du terrain, ont permis de constater que seuls quelques objets archéologiques évoquent la traite des fourrures : des lames de couteaux pliants, quelques alènes en fer et des perles de verre. S'il y a eu traite au manoir, il en subsiste peu de traces. En revanche, en son fief Senneville, les documents historiques démontrent que LeBer pratique cette activité. Ce domaine, qu'il possède depuis 1679, est situé sur la pointe ouest de l'île de Montréal... juste à l'embouchure de la rivière des Outaouais!

La vocation agricole du domaine de l'île Saint-Paul ne fait donc aucun doute. Cet établissement imposant est comparable aux grandes exploitations normandes des XVI^e et XVII^e siècles en France. LeBer semble avoir été précurseur à bien des égards, tant par l'élevage important et diversifié qu'il pratiquait que par une agriculture non traditionnelle – il faisait bien sûr cul-

À VOIR dans les Îles

À Pabos : on découvre le passé de la seigneurie au Centre d'interprétation du Bourg de Pabos, dans la baie des Chaleurs, en Gaspésie. Vestiges archéologiques des cabanes de pêcheurs, vue sur l'île et la Baie.

À l'île aux Oies : l'île appartient à une corporation privée. Seule l'île aux Grues, sa sœur voisine, est accessible aux visiteurs par la traverse quotidienne de Montmagny. Beautés naturelles comprises...

À Montréal : on peut visiter le premier cimetière catholique de Ville-Marie (1643-1654) et bien d'autres choses à Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal. À voir également, deux édifices du XVII^e siècle dans le Vieux-Montréal, le séminaire de Saint-Sulpice, rue Notre-Dame, et l'ancien Hôpital général des Frères Charon, rue Saint-Pierre.

À l'île des Sœurs (Saint-Paul) : à voir, à compter de l'été 1999, l'interprétation réalisée sur le site archéologique LeBer, un des points d'arrêt du réseau cyclable de l'île. Face à l'île, à Montréal, on peut aussi visiter la maison Saint-Gabriel, datant de 1698, que la Congrégation de Notre-Dame a transformée en musée en préservant son cachet du XVII^e siècle.

tiver le blé, l'orge et l'avoine, mais aussi les lentilles. Il possédait également un verger de pommiers. Reste à savoir où et comment il écoulait sa production, dont une partie devait prendre le chemin du marché public de Montréal.

UNE VIE DE CHÂTEAU...

Les seigneurs insulaires du Régime français menaient-ils une vie de château? Il est permis d'en douter! En fait, toute chose étant relative, les manoirs et les châteaux dont il a été question ici ne possédaient pas, pour la plupart, le lustre des grandes propriétés rurales européennes. En Nouvelle-France, qu'on soit seigneur à l'île Beau Séjour, à l'île aux Oies ou à l'île Saint-Paul, ou même dans la grande île de Montréal, la seigneurie est destinée à générer des revenus et non pas à engager des dépenses somptuaires. Les fouilles archéologiques et les sources documentaires reflètent assez bien cette réalité. Les seigneurs de la trempe des LeBer, des Dupuy et Bécarré de Granville, des de Bellefeuille, sont avant tout des entrepreneurs qui font fructifier leurs biens. Les dévots de Montréal font figure de promoteurs qui tirent rapidement avantage de l'avant-poste commercial qu'est Ville-Marie.

Somme toute, il n'est point d'île trop petite ou assez grande pour être exploitée, pas plus qu'elle ne se trouve ni trop éloignée des centres urbains

ni trop près de la concurrence. Entre l'île et la côte, on ne rencontre en vérité que des seigneuries à développer pour le plus grand profit de la colonie... et de ses seigneurs! ♦

Les auteures remercient les archéologues Anne-Marie Balac, Marcel Moussette, Pierre Nadon et les chercheurs de Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, pour leur aimable collaboration.

Pour en savoir plus :

Pierre Nadon. *La Baie du Grand Pabos : une seigneurie gaspésienne en Nouvelle-France au XVIII^e siècle*. Université Laval, thèse de doctorat, 1994, 245 p.

Jean-Marie Lemieux. *L'île aux Grues et l'île aux Oies : les îles, les seigneurs, les habitants, les sites et monuments*. Montréal, Leméac, 1978, 190 p.

Jean-Claude Robert. *Atlas historique de Montréal*. Montréal, Art Global/Libre Expression, 1994, 167 p.

Louise Pothier et Françoise Duguay (Archéocène inc.). *Le domaine agricole d'un marchand aux XVII^e et XVIII^e siècles. Le site LeBer à l'île des Soeurs*. Québec, Les Publications du Québec, Collection Patrimoines, Dossiers 85, 1993, 105 p., annexe.



Louise Pothier et Danielle Filiatrault, archéologues, ont réalisé ce texte pour Pointe-à-Callière.



L'Association des archéologues du Québec,
le regroupement des professionnels
partenaire pour la sauvegarde
et la mise en valeur du patrimoine
archéologique du Québec.

Association des archéologues du Québec
CP 322, succursale Haute-Ville
Québec (Québec)
G1R 4P8

L'ÎLOT DES PALAIS



Comme les intendants Talon, de Meulles,
Bégon, Hocquart et Bigot...



- Vestiges archéologiques
- Exposition multimédia
- Activités éducatives
- Visites commentées
- Centre de documentation
- Boutique

8, RUE VALLIÈRE
QUÉBEC
(au pied de la côte du Palais)

Renseignements
et réservations
(418) 691-6092

**... VENEZ
FOULER
LE SOL**
de ce haut lieu de
l'histoire de la capitale.

L'ÎLOT
DES PALAIS

Société du
patrimoine urbain
de Québec

Entente
sur le
développement
culturel
de Québec

Québec